

Les ateliers du plateau Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

du 14 juin 2023 à 20h à l'atelier Kahobas

Ordre du jour :

Ordre du jour :	1
l Choix des membres du bureau	2
2 Point sur les locaux	2
3 Équipement de l'atelier bois	2
4 Atelier réparation de batterie	3
5 Communication	
La séance est levée à 22h	3

Présence de Colin RIEUTORD, Alain CANDIAGO, Olivier DE GOER, , Khorine BANOS , Martin SCHIEFFER, Monique MORNICO

1 Choix des membres du bureau

Étant donné qu'il manque un certain nombre de membres du CA, en particuliers des « nouveaux » qui souhaitent s'impliquer, il est décidé que ce point est ajourné à un prochain CA.

2 Point sur les locaux

Rappel est fait que la mairie, après nous avoir délogé du premier local bois, nous a, il y a environ 1 mois, demandé de « dégager rapidement » le nouveau local mis à disposition pour laisser la place à l'association ATC. Après discussion, nous avons pu finalement nous mettre plutôt d'accord avec ATC pour une cohabitation. ATC occupant le fond du local.

Rappel est fait aussi que le maire ne veut pas que nous intervenions sur l'électricité sans l'accord de la mairie. L'électricien à qui nous avions demandé un devis nous a dit que ce n'était pas possible étant donné que nous n'étions pas propriétaire. Cependant, étant donné que le nouveau local n'a pas l'électricité, qu'il y a des câbles électriques qui pendent du plafond avec les fils nus, il faut tout de même sortir de cette impasse. Nous allons installer une simple rallonge branchée sur le Canalis triphasé de l'atelier général, alimentant un « coffret de chantier ». Cela nous permettra de faire fonctionner les machines dans les normes, sans pour autant modifier l'installation électrique du local.

La liste de course est la suivante :

- câble de 5x6mm² de 20 mètres de long
- câble de 3x2,5mm² de 100 mètres de long
- 1 disjoncteur différentiel triphasé
- 1 disjoncteur triphasé
- 5 disjoncteurs 20A

Alain demande un devis à Bornarel. Colin sur 123elec.com et à Gedimat.

Martin propose de mettre une fermeture au niveau du bout de local de vente, pour éviter qu'ATC entre dans nos locaux sous alarme. Il est décidé de ne pour l'instant pas mettre sous alarme le local bois étant donné qu'on le partage avec ATC.

3 Équipement de l'atelier bois

Le combiné bois, qui nous était prêté sur le long terme, a été vendu à quelqu'un d'autre par son propriétaire, ainsi que l'aspiration qui va avec... Il est décidé de mettre les moyens pour véritablement lancer l'atelier bois. L'atelier bois est déjà équipé d'une toupie / scie prêtée par Olivier. Il manque comme machine-outil une rabot-dégauchisseuse. Largeur d'au moins 300mm. Olivier parle de la Kity 639. Olivier va guetter leboncoin, et Alain appeler Lamibois à Perrigny, qui revend des machines d'occasion. Le budget alloué peut aller jusqu'à 1500€. Il faudra veiller à ajouter un coup de poing.

Il manque aussi l'aspiration à copeaux : il faudra une machine en triphasé. Olivier va réfléchir au dimensionnement. Colin va demander à l'ESAT s'ils connaissent des occasions.

Un point sera fait dans 15 jours.

4 Atelier réparation de batterie

Martin va faire une session de formation sur la réparation de batteries avec Jean-Paul le 15 juin, afin aussi d'essayer le matériel que l'on a acquis. En fonction des résultats, il fera une deuxième session auprès d'autres adhérents, car cette compétence est précieuse et demande à être partagée.

5 Communication

Le choix est fait de demander des devis pour d'une bâche ou kakemono avec le nom des Ateliers du Plateau et le logo, pour pouvoir le mettre sur les stands tenus par l'association. Colin se charge de demander les devis à Blanc Publicité.

Le flyer (pour rappel téléchargeable sur le site internet sur la page vie associative) est à remettre à jour. Il y a également un flyer A6 qui n'a jamais vraiment été utilisé. Colin va renvoyer cela à Léo qui pourrait avoir des remarques et observations pour que cela soit plus « à la page ».

La séance est levée à 22h